

Lundi 8 juillet 2024

Communiqué de presse

**Vers une gestion durable de l'eau,
innovons ensemble pour préserver notre or bleu !**

La REUT : une initiative innovante et écologique

La Revalorisation des Eaux Usées Traitées (REUT) de la Communauté de communes a été officiellement labélisée, en 2023, en tant qu'initiative « France Expérimentation », érigeant notre intercommunalité comme la seule entité territoriale administrative à bénéficier de cette distinction pour un usage urbain.

Dans un contexte national et régional marqué par la rareté de l'eau, la préservation de cette ressource cruciale figure au cœur des priorités politiques. Tant la Communauté de communes que l'ensemble des entités publiques s'engagent activement à réduire la consommation d'eau à l'échelle nationale et territoriale.

Face à l'accroissement des périodes de sécheresse et des changements climatiques, notamment des vagues de chaleur plus fréquentes et intenses, le "Plan Eau" instauré en avril 2023 par le Gouvernement vise à renforcer et à valoriser les comportements économes en eau.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de son « Plan Or Bleu », la Région Sud promeut la sobriété et les économies d'eau pour tous les usages. Elle a lancé la plus grande expérimentation de France de réutilisation des eaux usées traitées, pour passer à 10% de réutilisation (50 millions de m³). Objectifs : structurer et développer la filière, accompagner et financer l'émergence de projets. Dans le cadre de la nouvelle programmation FEADER 2023-2027, la Région Sud étudie en particulier la mise en place de critères pour valoriser des projets de réutilisation des eaux usées traitées en agriculture.

Un engagement novateur

C'est dans ce cadre que la Société du Canal de Provence (SCP) a mené pour le compte de l'intercommunalité une étude de réutilisation des eaux usées traitées de ses stations d'épuration. Elle vise à évaluer la réutilisation de ces eaux dans le lavage des quais de déchèteries, des véhicules, des voiries, le curage des réseaux d'assainissement ou l'arrosage des espaces verts, espéré pour l'été 2025, avant de songer, à plus long terme, à leur utilisation pour des actions de défense incendies.

Depuis, la SCP est engagée aux côtés de la Communauté de Communes des Baux-Alpilles pour réaliser de premières expérimentations d'irrigation, et à venir pour des usages urbains.

Accompagner les agriculteurs

Par arrêté préfectoral du 6 mai 2024, la Communauté de communes a été autorisée à expérimenter la réutilisation des eaux usées traitées issues de sa station d'épuration, à des fins d'irrigation en arboriculture dans le cadre d'une étude agronomique.

Cette expérimentation, d'un coût d'environ 300 000€ financée par la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 80%, menée conjointement par **la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, la Société du Canal de Provence (SCP) et le Centre technique de l'olivier (CTO)**, consistera à irriguer des parcelles cibles d'oliviers et d'amandiers par de l'eau usée traitée. Une étape clé dans le déroulement d'un projet unique en France sur ce type de cultures méditerranéennes qui permettra de disposer de données scientifiques pour déployer le dispositif sur d'autres parcelles disposant de ces cultures dans les Alpilles et au-delà.

Une petite partie des eaux usées traitées de la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles est donc utilisée depuis le printemps 2024 pour irriguer une portion des vergers de quatre exploitations agricoles volontaires pendant une phase d'expérimentation de trois ans, sous la surveillance de la Chambre d'agriculture 13, la SCP et le CTO.

Durant cette phase d'observation, la qualité de l'eau, des sols et de l'irrigation sera étudiée de près avant d'envisager un déploiement plus large sur les exploitations. Des sondes ont également été installées afin de connaître la juste quantité d'eau à apporter en fonction de l'état de sécheresse des sols. Les fruits issus de ces cultures ne seront pas consommés mais analysés dans le cadre de l'expérimentation. À terme, ce sont 250 hectares d'oliviers et d'amandiers qui pourraient bénéficier de cet arrosage.

La REUT est une solution durable qui évite de puiser dans les nappes phréatiques fragilisées par les sécheresses successives.

C'est dans ce contexte que nous vous invitons à découvrir une parcelle d'amandiers irriguée grâce à la réutilisation des eaux usées traitées lors d'une inauguration officielle **le mercredi 10 juillet 2024 à 18h00, aux Baux-de-Provence.**

Répondant aux défis transversaux de l'adaptation au changement climatique, la gestion durable de l'eau demeure une priorité majeure.